



Promouvoir une sécurité et une stabilité durables au Sahel : quelles perspectives pour le Niger au lendemain du coup d'Etat militaire ?

DR. SEIDIK ABBA

Novembre 2023

I. CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le Niger, État d'Afrique occidentale vaste de 1 267 000 km², fait face à un défi sécuritaire d'une ampleur et d'une durée inédites. Sur sa frontière sud-est, commune avec le Bénin, le Nigeria et le Tchad, le pays doit affronter la menace du groupe djihadiste d'origine nigériane Boko Haram dans la région de Diffa ainsi que la criminalité transfrontalière venue dans la région de Maradi, au centre-est du Niger, de l'État nigérian de Zamfara. Sur sa frontière nord-ouest, qu'il partage avec le Burkina Faso et le Mali, le Niger doit faire face aux activistes des groupes armés terroristes établis dans le nord du Mali, particulièrement les deux grandes enseignes terroristes présentes au Sahel : l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM).

Le pays doit enfin surveiller de très près sa frontière nord, commune avec la Libye où la faillite de l'État central a laissé place aux bandes criminelles dont les activités peuvent facilement déborder la frontière. En

raison de la situation en Libye, un trafic lucratif d'armes de guerre s'est développé dans la région nigérienne d'Agadez, sur la frontière commune. Signe de l'ampleur du défi sécuritaire au Niger : trois régions sur huit (Diffa, Tahoua et Tillabéry), sont placées sous l'état d'urgence depuis 2015.

Bien qu'il soit plus exposé et même plus vaste que le Burkina Faso et le Mali, le Niger affiche une situation sécuritaire moins dégradée que ses deux voisins. Derrière cette résilience, apparaît d'abord la bonne stabilité politique du pays marquée par le scrutin présidentiel de décembre 2020 qui a certes connu une forte contestation, mais qui ne s'est jamais transformée en vraie crise postélectorale. En effet, le candidat malheureux du second tour du scrutin présidentiel Mahamane OUSMANE a choisi d'épuiser toutes les voies de droit au plan national avant de s'en remettre à la Cour de justice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'ancien président Mahamane



OUSMANE avait d'ailleurs fini par accepter sa défaite et reprendre son poste de député à l'Assemblée nationale. L'arrivée au pouvoir du président Mohamed BAZOUM, renversé le 26 juillet 2023, s'est par ailleurs accompagnée d'une décrispation des rapports entre le pouvoir et l'opposition à travers, notamment, la reprise des activités du Conseil national du dialogue politique (CNDP), la désignation de Tahirou SAIDOU dit Parc 20 comme chef de file de l'opposition ainsi que la libération des personnalités politiques incarcérées pour leur responsabilité présumée dans les violences postélectorales de février 2021, parmi lesquelles l'ancien chef d'état-major de l'armée nigérienne (1999-2010) le général Moumouni BOUREIMA. Outre la stabilité politique, la résilience du Niger s'explique surtout par la forte cohésion sociale entre les neuf groupes ethnolinguistiques du pays : Arabe, Boudouma, Gourmantché, Haoussa, Kanouri, Peul, Touareg, Toubou et Zarma. Sur la base des enseignements tirés de la rébellion 1991-1995 et de celle de 2007 avec le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), le Niger a réussi une parfaite et solide intégration de la communauté touarègue dans l'appareil d'État¹. Figure emblématique de la communauté touarègue, Brigi RAFINI est resté Premier ministre pendant dix années (2001-2011) : un record de longévité à ce poste jamais égalé dans le pays. Du reste, c'est cette bonne intégration des touaregs dans la gestion du pouvoir politique qui explique pourquoi le Niger, à la différence du Mali, n'a pas connu de rébellion armée après la chute, en novembre 2011, de Mouamar KHADAFI en Libye et le retour des milliers de combattants touaregs nigériens. Plus récemment, la signature en janvier 2023, de l'Accord de paix intercommunautaire de Banibangou, dans le nord-ouest sur la zone des trois frontières (Burkina Faso, Mali, Niger) et la réussite du programme « Repentir contre Pardon », qui a permis de démobiliser des dizaines de combattants de Boko Haram, sont venus attester de l'enjeu de la cohésion sociale au Niger. Ajoutées à l'alternance pacifique que le pays a connue en 2021 entre Mahamadou ISSOUFOU et Mohamed BAZOUM, la stabilité politique, la cohésion sociale et la qualité de l'outil militaire ont permis au Niger de bâtir une vraie résilience, mais surtout de devenir le pôle privilégié des interventions occidentales au Sahel. Près de 1100 soldats américains sont stationnés au Niger, répartis entre Agadez, Niamey et Ouallam, sur la frontière nigéro-malienne, dans la zone des trois frontières.

Après son départ du Mali, la France a choisi le territoire nigérien pour recentrer sa présence au Sahel. Environ 1500 soldats français étaient déployés jusqu'au coup d'État du 26 juillet au Niger où l'Union européenne, prévoyait, outre Eucap Sahel Niger, de déployer une mission de formation militaire sous le nom de European union training mission (EUTM-Niger).

Dans ce contexte, le coup d'État du 26 juillet a été accueilli avec surprise, y compris chez les personnes averties des questions nigériennes. Même si l'argument sur les problèmes de mauvaise gouvernance, invoqué par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) pour justifier son passage à l'acte paraît recevable. D'autant qu'entre 2011 et 2023, le pays a connu une corruption profonde et endémique illustrée, entre autres, par le détournement de près de 12,1 milliards de FCFA (environ 18,5 millions d'euros) au ministère nigérien de la Défense nationale. D'autres scandales en lien avec la gestion opaque des deniers publics ont traversé les régimes de la Renaissance I et II (sous Mahamadou ISSOUFOU, 2011-2021) et III (sous Mohamed BAZOUM, 2021-2023).

À l'analyser de près, le coup d'État du 26 juillet ouvre une nouvelle ère d'incertitudes au Niger. Plus de deux mois après le renversement du président BAZOUM, les militaires n'ont pas indiqué le vrai cap que le pays prenait. Résultat, à la date de rédaction de ce Policy paper, il n'y a ni durée de transition, ni agenda de transition, encore moins des modalités claires de partage du pouvoir entre civils et militaires pendant la période transitoire. Il s'y ajoute de grandes inconnues sur la stabilité régionale, après la création entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger de « l'Alliance des États du Sahel » (AES) dont l'une des ambitions est de se tenir aux côtés du Niger en cas d'intervention militaire de la CEDEAO. Le coup d'État ajoute enfin des incertitudes sur l'avenir de la lutte contre le terrorisme au Sahel autant parce que les armées de la sous-région vont être absorbées par la gestion des affaires politiques que parce qu'une confrontation militaire régionale les affaiblirait et profiterait de facto aux groupes armés terroristes.

¹ Faisant suite à l'accord de paix signé entre rébellion touarègue et gouvernement nigérien en avril 1995 à Ouagadougou, l'Etat a consacré le 24 avril de chaque année « Journée nationale de la Concorde ».



II. ANALYSE DE SCENARII POSSIBLES

En dépit de son caractère incertain et de nombreuses incertitudes qui caractérisent la situation actuelle au Niger, quelques scénarios de son évolution peuvent être envisagés.

2.1. La solution politique et diplomatique

La CEDEAO et le CNSP continuent de réaffirmer leur disponibilité à travailler à une issue politique et diplomatique à la crise née du renversement du président Mohamed BAZOUM. Deux premiers rounds de discussions menées entre les militaires au pouvoir et une délégation de l'organisation sous-régionale dirigée par l'ancien président nigérian Abubakar ABDUSALAMI, soutenu par des autorités religieuses du Niger et du Nigeria, ont permis de faire bouger les lignes. Lors de son second déplacement à Niamey, la délégation de la CEDEAO a ainsi pu rencontrer le général Abdourahamane TIANI, président du CNSP, et rendre une brève visite de courtoisie au président renversé Mohamed BAZOUM. Trois cas de figure se présentent dans le cadre d'une issue politique et diplomatique.

■ Une transition dirigée par une personnalité civile indépendante

Dans le cadre d'un scénario « ni BAZOUM ni TIANI », certains milieux nigériens évoquent un compromis qui confierait la gestion d'une transition de courte durée entre douze et dix-huit mois à une personnalité civile nigérienne, de stature internationale. Le mandat de l'équipe de transition devrait alors être de préparer les élections générales et de procéder à la refonte des textes fondamentaux : nouvelle Constitution, nouveau code électoral, nouvelle Commission électorale nationale indépendante (CENI), nouvelle liste électorale, etc. Reste à savoir si cette solution de sortie de crise pourrait être favorablement accueillie tant par le président renversé Mohamed BAZOUM² qui refuse toujours de démissionner que par le général Abdourahamane TIANI, dont le régime a pris la commande de tous les leviers du pouvoir. Dans ce cas de figure, le général TIANI pourrait être maintenu, aux côtés du président civil, comme vice-président en charge des questions de défense et de sécurité.

■ Une transition politique dirigée par le président Mohamed BAZOUM

L'hypothèse d'une transition dirigée par le président BAZOUM est également esquissée comme solution de sortie de crise. Il s'agirait alors de permettre au président renversé de terminer son mandat en le ramenant au pouvoir pour les deux prochaines années. Pendant cette période, le président serait ainsi assisté par un gouvernement d'union nationale qui mettra en œuvre non pas les promesses de campagne du candidat Mohamed BAZOUM, mais un programme consensuel avec des priorités convenues d'accord parties. Ce scénario présente une faible chance de se réaliser.

■ Une transition dirigée par le général Abdourahamane TIANI

Porté à la tête du CNSP, le général TIANI, qui fut le chef de la garde présidentielle sous l'ancien président Mahamadou ISSOUFOU (2011-2021) et sous BAZOUM (2021-2023), entend rester au pouvoir pour diriger la transition de la septième à la huitième république. Dans un message adressé à la nation nigérienne le 19 août 2023, le chef du CNSP a évoqué « une transition n'excédant pas trois ans » et dont il serait le dirigeant. Une des solutions de sortie de crise serait donc de laisser le général TIANI en place, mais en lui imposant un autre Premier ministre, choisi de manière consensuelle avec la classe politique et la société civile qui formerait ensuite une nouvelle équipe gouvernementale avec des personnalités au profil plus technocratique que politique.

Bien qu'elle fasse l'unanimité, la solution politique dans le cadre des négociations entre le CNSP et la CEDEAO présente un capital de réussite très faible tant sont éloignées les positions des deux parties. Alors que les militaires auteurs du coup d'État se sont inscrits dans le scénario d'une transition dont les contours et la durée seront précisés dans le cadre du dialogue national inclusif qu'ils ont proposé, l'organisation régionale, de son côté, réaffirme que la seule option encore possible reste le retour sans condition à l'ordre constitutionnel normal avec le président BAZOUM à la tête de l'État³.



2.2. Le maintien du *statu quo ante*

Faute de solution politique crédible, nombreux sont ceux qui envisagent la persistance de la situation actuelle avec le CNSP avançant sur son agenda et la CEDEAO refusant de lever ses sanctions contre le Niger. Celles-ci prévoient, rappelle-t-on, la fermeture des frontières terrestres et aériennes du pays avec les États membres, la suspension des transactions financières et bancaires avec le Niger ainsi que des mesures individuelles contre les auteurs du coup d'État et ceux qui accepteraient de les aider. Dans cette hypothèse, le pays serait confronté à de très nombreuses difficultés financières et sociales. En effet, les sanctions de la CEDEAO ont entraîné l'effondrement des ressources internes du pays avec une chute drastique des recettes douanières et fiscales. Alors qu'elles faisaient en temps normal entre 15 et 17 milliards de FCFA de recettes mensuelles, les douanes nigériennes n'ont pu mobiliser en août 2023 que 4 milliards de FCFA. La situation des recettes fiscales n'est guère plus brillante avec une mobilisation en baisse de près de 50 % après le coup d'État. Pour le mois d'août 2023, la direction générale des impôts a réalisé moins de 30 milliards de recettes contre plus de 50 milliards de FCFA avant le coup d'État. Résultat : l'État nigérien éprouve de pires difficultés à honorer la masse salariale. Il n'est pas sûr qu'il soit en mesure de payer les salaires dans les prochains mois, si les sanctions de la CEDEAO étaient maintenues en l'état. En réalité, les recettes publiques ne sont pas les seules à être pénalisées par l'entrée en vigueur des sanctions communautaires. Moins de deux mois après le coup d'État, on assiste à une inflation des prix des denrées de première nécessité, dont le riz qui a vu son prix passer de 11 000 FCFA le sac de riz à 15 000 FCFA, soit une augmentation de près de 30 %. Le maintien du *statu quo* ne sera donc tenable qu'au prix d'un lourd tribut payé par les populations nigériennes, particulièrement les couches sociales les plus vulnérables. Ce qui pourrait aggraver la pauvreté dans le pays et renforcer le terreau favorable au recrutement de jeunes par les groupes armés terroristes. Il n'est pas sûr, toutefois, que cette aggravation de la situation débouche sur « des émeutes de la faim », la junte ayant opté pour la stratégie de tenir la CEDEAO pour seule responsable des malheurs des Nigériens. En tout état de cause, la persistance de cette situation pourrait affecter le capital d'estime et le soutien dont jouit le pouvoir militaire auprès des populations nigériennes. Avec l'acceptation par la France du retrait de ses forces, des tensions apparaissent entre la

junte et une partie de la société civile qui estime qu'elle ne fait pas assez en matière de lutte contre la mauvaise gouvernance que le pays a connue pendant ces douze dernières années. Par exemple, de plus en plus de voix demandent à la junte de procéder à l'arrestation de l'ancien président Mahamadou ISSOUFOU pour sa responsabilité présumée dans cette mauvaise gouvernance. Rien n'indique à ce stade que le CNSP fera droit à cette demande.

2.3. L'intervention militaire de la CEDEAO

Après avoir échoué à imposer un rapport de force favorable aux pouvoirs militaires au Burkina Faso, au Mali et en Guinée Conakry, l'organisation sous-régionale n'entend pas laisser passer le coup d'État au Niger, y compris par le moyen d'une intervention militaire. À cet effet, des préparatifs d'une intervention militaire au Niger ont été engagés avec la réunion en août 2023 à Accra, au Ghana, des chefs d'état-major des armées des États membres de la CEDEAO. Dans le schéma initial, le Nigeria devait servir de fer de lance à la force de la CEDEAO engagée au Niger pour rétablir le président Mohamed BAZOUM et l'ordre constitutionnel. Le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont fait part de leur intention d'envoyer des troupes pour soutenir l'intervention militaire de la CEDEAO au Niger. Toutefois, le schéma initial de l'intervention a été contrarié par le refus du Sénat nigérian d'autoriser le président Bola TINUBU à engager l'armée nigérienne au Niger. Malgré le scepticisme qu'il suscite, le projet d'une intervention militaire reste, selon l'organisation sous-régionale, un scénario toujours envisageable. Si elle venait à se faire, cette intervention présenterait des aléas importants voire des risques de trois dimensions.

2 Preuve qu'il n'a pas renoncé à ses fonctions, le président Mohamed BAZOUM a mandaté un collectif international d'avocats qui a rendu public le 2 octobre 2023 un communiqué dans lequel il annonce le dépôt d'une plainte pour obtenir sa libération sans condition en vue de son rétablissement dans ses fonctions.

3 La CEDEAO et la France sont sur cette même longueur d'ondes qui exige le rétablissement du président Mohamed BAZOUM dans ses fonctions. Les États-Unis sont dans une posture plus nuancée qui n'exclut pas un retour à l'ordre constitutionnel voire une période de transition, sans forcément que le président renversé soit rétabli dans ses fonctions. Les Américains ont finalement qualifié, mardi 10 octobre 2023, la prise de pouvoir des militaires au Niger en juillet de coup d'État et annoncé, en conséquence, la suppression de 442 millions de dollars d'aide économique.



- En raison de la configuration des lieux de pouvoir à Niamey, situés en milieu urbain, en zone densément peuplée, au cœur de la capitale, toute intervention militaire, même de type chirurgical, devrait provoquer d'énormes dégâts collatéraux. En effet, l'engagement des moyens militaires terrestres et aériens dans la ville de Niamey pourrait provoquer de très nombreuses pertes en vies humaines. De même, en raison de l'immensité du pays, le contrôle de la seule ville de Niamey ne pourrait pas suffire à établir l'autorité du régime rétabli sur l'ensemble du pays.
- L'intervention militaire présente en outre des aléas politiques non négligeables. Avec qui et comment le président BAZOUM gouvernerait s'il était rétabli par la force ? La majorité qui l'a porté au pouvoir en 2021 n'a pas la même position sur l'intervention militaire de la CEDEAO. Outre la fracture interne au Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), parti cofondé par l'ex-président Mahamadou ISSOUFOU et Mohamed BAZOUM, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD) de Seyni OUMAROU et le Mouvement patriotique pour la république (MPR) de l'ancien ministre de l'Intérieur Albadé ABOUBA, troisième force politique de la majorité présidentielle, sont opposés à toute intervention militaire. Quoi qu'il arrive, le coup d'État aura rebattu les cartes dans le jeu politique. Pour la première fois de son histoire, le PNDS étale au grand jour ses divisions internes entre, d'un côté, les partisans de l'ex-président ISSOUFOU et, de l'autre, les soutiens de son successeur à la tête de l'État nigérien et du parti BAZOUM. Alors qu'ils sont actuellement dans des blocs politiques opposés, le Congrès pour la république (CPR) de Kassoum MOCTAR, le Mouvement des démocrates nigériens pour une fédération africaine (MODEN/FA-Lumana) se retrouvent dans le camp des formations politiques farouchement contre toute intervention militaire. Bien au-delà des aléas politiques, toute intervention militaire pourrait affecter considérablement la cohésion sociale. Plus rien ne se passera alors comme avant entre les Nigériens partisans et adversaires de l'intervention militaire. En cas de succès de l'intervention, ses partisans pourraient demander des comptes à ceux qui s'y étaient publiquement opposés et inversement. Toute intervention militaire pourrait par ailleurs exposer à des représailles les ressortissants des États qui y participeraient. Avant même cette intervention, les ressortissants de plusieurs pays de la CEDEAO (Bénin,

Côte d'Ivoire et Sénégal) ont commencé à être indexés au point où ils ont dû se démarquer publiquement de leurs gouvernements à travers des marches de soutien au coup d'État.

- L'intervention militaire présente enfin des risques pour la stabilité régionale et la lutte contre le défi sécuritaire au Sahel. Depuis la signature de la Charte du Liptako, qui crée l'Alliance des États du Sahel (AES), le Burkina Faso et le Mali ont obligation d'entrer automatiquement en guerre en cas d'intervention militaire au Niger⁴. Une telle perspective verrait naître une guerre régionale avec d'un côté le Niger et ses alliés burkinabé et malien et, de l'autre, les autres pays membres de la CEDEAO. À ce risque d'escalade s'ajoute la non moins redoutable perspective de voir la guerre régionale profiter aux groupes armés terroristes déjà en embuscade au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Il ne fait guère de doute que tout affaiblissement des forces de défense et de sécurité (FDS) de ces trois pays sahéliens serait un grand revers pour la lutte antiterroriste.

III. PERSPECTIVES À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Le Niger traverse actuellement une période inédite d'incertitudes qui rendent délicate, voire aléatoire, la présentation des perspectives politiques et socio-économiques dans l'immédiat, dans un avenir prochain et sur le long terme. Toutefois, quelques tendances semblent se dessiner pour le pays.

3.1. Dans l'immédiat

Avec le départ des forces françaises du territoire et la suspension de la coopération militaire franco-nigérienne, le pays pourrait connaître un regain d'activités terroristes, particulièrement dans la zone dite des trois frontières : Burkina Faso, Mali et Niger.

⁴ L'Article 6 de la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel précise en effet : « Toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs Parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres Parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les Parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance. »



Les progrès enregistrés dans la lutte contre le groupe djihadiste Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP, en anglais) devraient se consolider.

Entrée prochaine du pays dans une phase de transition qui devrait conduire à des élections générales. Quel que soit le scénario, le pays devrait entamer une phase transitoire qui donnera l'occasion d'élire les nouvelles plus hautes autorités du pays. À ce stade, l'hypothèse d'un retour au pouvoir du président renversé paraît aléatoire et même improbable.

La mise en place de la transition conduira à l'adoption de nouveaux textes fondamentaux : Constitution, code électoral, fichier électoral, cartes d'électeurs, etc.

Entamer des négociations avec le Bénin pour la mise en service du Pipeline de l'export Niger-Bénin (PENB). Avec l'entrée en vigueur de ce PENB, le Niger devrait exporter 90 000 barils/J⁵. La contribution du secteur pétrolier devrait ainsi passer de 4 % actuellement à 25 % du Produit intérieur brut (PIB), avec la mise en service par China national petroleum company (CNPC) de nouveaux champs pétroliers d'Agadem, dans l'Est du pays, plus de 1600 km de Niamey.

Le maintien en vigueur des sanctions de la CEDEAO en l'état, avec l'arrêt des exportations et importations du pays à partir du port de Cotonou, pourrait entraîner l'effondrement économique du Niger.

Le coup d'État devrait entraîner du retard dans le démarrage des activités de l'Office nigérien de la population (ONP), structure créée en 2022, pour contribuer à la maîtrise de la démographie, un défi important pour le pays dont le nombre d'habitants avec une croissance annuelle de 3,9 % double tous les 17 ans.

Les difficultés de trésorerie de l'État pourraient également affecter le fonctionnement de l'école nigérienne, notamment à travers la suspension des contrats des enseignants contractuels qui constituent plus d'un tiers des effectifs de l'Éducation nationale. Le pays a enregistré en 2023 des résultats peu satisfaisants aux examens scolaires avec un taux de réussite de 25,23% au baccalauréat et un taux de réussite de 31,47% au Brevet d'études secondaires.

3.2. À moyen terme

Organisation d'élections générales, notamment, pour désigner le président de la République et les députés à l'Assemblée nationale. Ces élections devraient marquer une nouvelle configuration de la scène politique nationale. À ce stade, il semble d'ores et déjà acquis que le PNDS (parti au pouvoir) ne gardera pas sa composition actuelle après le coup d'État tant sont désormais fortes les dissensions entre les partisans du président renversé Mohamed BAZOUM et ceux de son prédécesseur Mahamadou ISSOUFOU.

L'entrée en vigueur de « l'Alliance des États du Sahel (AES) », avec la mise en place de ses organes de fonctionnement, devrait permettre d'avancer sur le chemin de la construction de la réponse transnationale contre l'insécurité, avec une meilleure coopération militaire entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Si cette Alliance obtenait très vite des résultats probants, elle pourrait faire oublier le G-5 Sahel dont les tentatives de relance depuis le dernier sommet des chefs d'État organisé à N'Djamena en février 2023 n'ont toujours pas donné des résultats. Le chef de l'État mauritanien, Mohamed Ould GHAZOUANI, président en exercice du G-5 Sahel, s'était engagé à déployer des efforts pour convaincre le Mali de reconsidérer sa décision de se retirer en mai 2022 de l'organisation. Pour l'instant, ses démarches n'ont pas abouti. Il y a peu de chances que le G-5 Sahel retrouve son fonctionnement normal, le Burkina Faso étant d'ailleurs dans une position ambiguë : ni retrait officiel, ni participation totale. Bien que « l'Alliance des États du Sahel » ait laissé la porte entrouverte, il y a peu de chances que des États de la région tels que la Mauritanie et le Tchad la rejoignent. A tort ou à raison, l'AES est perçue comme un regroupement dirigé contre la France.

Une augmentation significative des ressources de l'État nigérien tirées de la mise en service du PENB, ce qui devrait entraîner, grâce à un meilleur partage des revenus, une amélioration des conditions de vie des Nigériens.

⁵ En raison de la dégradation des relations entre le Niger et le Bénin après le coup d'État du 26 juillet, il n'y a plus aucune visibilité sur la mise en service effective du PENB.



La reprise de la coopération entre le Niger et ses partenaires internationaux bilatéraux (Allemagne, France, Espagne, Italie), mais aussi multilatéraux (Union européenne, FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.).

3.3. A long terme

Retour progressif de la sécurité dans la partie nord-ouest du territoire national, après la normalisation de la situation dans le sud-est, suite à la disparition totale des activités d'ISWAP et de Boko Haram, aile d'Abubakar SHEKAU.

Retour du pays à la stabilité politique, avec une nouvelle élite dirigeante plus vertueuse.

Augmentation de la production pétrolière avec l'entrée en exploitation des blocs de Bilma, dans le Nord, où la société algérienne SONATRACH (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) a achevé des essais sur des puits qui se sont révélés rentables. Le Niger pourrait alors dépasser les 200 000 barils de pétrole par jour.

Reprise du contrôle de la démographie avec une baisse significative de la croissance démographique grâce aux initiatives de l'Office nigérien de la population.

Actuellement, chaque année 800.000 enfants nigériens frappent à la porte de l'école. Faute de moyens, le pays est obligé de les accueillir parfois dans des classes en paillote vulnérables aux incendies. En novembre 2021, vingt-six élèves d'une école maternelle de Maradi (centre-est du pays) ont été brûlés vifs alors que vingt-et-un autres élèves d'une école maternelle de Niamey ont eux aussi perdu la vie en avril 2022 dans un incendie de classes en paillote. Avec l'amélioration de sa situation économique portée par les recettes pétrolières, le pays sera en mesure d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants à scolariser et leur offrir ensuite des opportunités de formation professionnelle et technique adaptée au contexte de l'emploi.

Dans le domaine de la santé également, les recettes attendues de l'augmentation de la production pétrolière et de la remontée du cours de l'uranium devraient

permettre une meilleure offre de soins. Alors qu'il compte actuellement un hôpital de référence et trois hôpitaux nationaux (2 à Niamey et un autre à Zinder, la deuxième ville du pays) pour près de 25 millions d'habitants, le Niger devrait profiter de la manne pétrolière pour renforcer sa carte sanitaire, avec, par exemple, la construction d'un hôpital national dans chacune des huit régions. De même, l'amélioration de la sécurité devrait entraîner la réouverture de nombreuses structures sanitaires, notamment, les centres de santé intégrés qui assurent les soins de proximité.

IV. RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations générales et spécifiques peuvent être formulées à l'issue de l'évaluation de la situation actuelle au Niger et des perspectives qui se présentent pour le pays.

4.1. Recommandations générales

- Construire une réponse holistique, portée par un changement de paradigme qui associe le militaire et le sécuritaire, mais aussi la bonne gouvernance, le développement, les solutions aux changements climatiques.
- Prendre en compte de nouveaux acteurs, non étatiques, rendus légitimes par le contexte de crise sécuritaire tels les chefs traditionnels, les leaders religieux, les organisations de la société civile, les faïtières des femmes et des jeunes.

4.2. Recommandations spécifiques à l'endroit de l'État nigérien

- Repenser la forme de l'État pour sortir de son caractère très centralisé actuellement qui fait que toute décision importante passe par Niamey pour arriver à une décentralisation poussée. En raison de l'insécurité persistante, les populations se déplacent très sélectivement et ont besoin de services publics de proximité qui ne peuvent être assurés qu'au niveau local.
- Travailler à rétablir le lien de confiance entre les FDS et les populations aujourd'hui abimé par de nombreuses exactions restées impunies. Cette nouvelle approche doit faire des populations une partie de la solution et non du problème. Ce changement de paradigme



dans les rapports FDS/populations peut apporter une valeur ajoutée réelle à la stratégie de lutte antiterroriste et éviter ainsi la montée en force de l'instabilité politique dans la région avec la répétition des coups d'État militaires.

- Mettre la réponse transnationale et transfrontalière au sommet de l'agenda. La résilience présumée du Niger au défi sécuritaire ne peut être durable que si elle est adossée à celle du Burkina Faso et du Mali.
- Garantir l'accès des populations des zones d'insécurité aux services publics essentiels de base (éducation, santé, eau, énergie, etc.). Après avoir échoué à leur apporter la sécurité dont elles ont besoin, les populations ne peuvent plus percevoir la légitimité de l'État qu'à travers sa capacité à leur assurer l'accès à ses services fondamentaux et essentiels.
- Prendre en compte le contexte sécuritaire dans le fonctionnement des services publics. Par exemple, dans les régions soumises à couvre-feu : avancer les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux administratifs. Il est possible, aussi, d'envisager d'ouvrir des institutions publiques telles que le Centre de santé intégré (CSI) le dimanche ou le samedi là où la nécessité s'impose. En raison de l'insécurité, les populations ne se déplacent au CSI que les jours du marché hebdomadaire qui peuvent tomber un samedi ou un dimanche. Dans le contexte actuel, la structure de santé demeure inaccessible aux populations.
- Assurer un partage de revenus du pétrole plus équitable et lutter contre toutes les fraudes liées à la commande publique. La passation des marchés publics pose aujourd'hui un vrai problème de gouvernance au Niger. Il faut en sortir rapidement.
- Accepter la prise en compte par les partenaires au développement d'autres acteurs que les structures de l'État. Dans des zones où l'État n'est que partiellement présent ou pas du tout présent à cause de l'insécurité.
- L'État nigérien devrait accepter la délivrance localement de certains services essentiels par des ONG nationales et internationales. Ce qui n'est pas encore le cas.

4.3. Recommandations spécifiques à l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Procéder, avant toute intervention, à la cartographie complète des acteurs de la zone. Ce travail permet de disposer d'une vue globale des acteurs légitimes, surtout ceux qui ont été rendus encore plus légitimes par la crise sécuritaire. Par exemple, les chefs traditionnels sont devenus, du fait de la crise, des agents intermédiaires très précieux dans la sécurité, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'éducation. Au Niger, le programme « Repentir contre Pardon » lancé dans la région de Diffa n'aurait pas eu de succès sans l'implication des chefs traditionnels. En effet, près de 90 % des repentis de Boko Haram se sont d'abord rendus aux chefs traditionnels avant d'emprunter le circuit administratif conduisant au Centre de déradicalisation, de formation professionnelle et de réinsertion sociale. Il est donc normal que ces chefs traditionnels soient pris en compte comme interlocuteurs de pleine considération dans les stratégies d'intervention.
- Aménager une grande marge de flexibilité dans les interventions pour prendre en compte le contexte si spécifique du pays en raison de la crise sécuritaire. Il serait, par exemple, contre-productif d'imposer des appels d'offres internationaux pour des activités à réaliser à Tahoua, Tillabéry et Diffa, des régions sous couvre-feu, où des prestataires internationaux n'iront jamais. Du reste, lorsqu'ils y vont, cela impacte les marchés à attribuer en raison du coût élevé des assurances.
- Envisager des co-interventions entre différents PTF afin de réduire la dispersion que l'on observe actuellement. Dans la région de Tillabéry, nord-ouest du pays, l'Agence française de développement (AFD) s'est associée à la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) pour réaliser des forages au profit des populations. Cette « joint-venture » a donné des résultats probants.
- Construire des synergies entre les ONG afin d'éviter le chevauchement, la dispersion et l'inflation. Il existe, par exemple, plus de 250 ONG intervenant dans la région de Diffa, sud-est du Niger, épice de Boko Haram. Résultat, les autorités administratives régionales n'arrivent pas à suivre les activités de ces ONG qui ne réussissent même plus finalement à mettre en place la coordination de leurs interventions.



CONCLUSION

Après une période de stabilité relative (2011-2023), marquée par une alternance pacifique à la tête de l'État en 2021, unanimement saluée dans le monde, le Niger a ouvert une page d'incertitudes le 26 juillet 2023 avec le coup d'État militaire du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP). Les négociations entamées entre les militaires au pouvoir à Niamey et la CEDEAO ne permettent pas, pour l'heure, de savoir quelle pourrait être l'issue de la crise déclenchée par le renversement du président Mohamed BAZOUM.

À juste raison, beaucoup redoutent que l'incertitude politique actuelle impacte le défi sécuritaire que connaît le Niger qui forme, avec le Burkina Faso et le Mali, la zone des trois frontières, épicerie des activités djihadistes

au Sahel. S'il réussit à trouver une solution politique et diplomatique, option qui a la préférence de toutes les parties et des partenaires du Niger, le pays dispose d'énormes potentialités, notamment pétrolières, pour envisager l'avenir avec sérénité et confiance. Toutefois, il aura besoin de prendre des dispositions adéquates et courageuses pour maîtriser une démographie galopante qui plombe les retombées de la croissance économique et retarde son progrès économique et social. Passé la phase de lourdes sanctions de la CEDEAO et la tenue de nouvelles élections générales, le Niger aura également besoin de retrouver une gouvernance sociale et économique plus vertueuse portée par une élite politique plus exemplaire que celle que le pays a connue jusqu'ici.



À propos de l'auteur

Universitaire et journaliste, Dr. Seidik ABBA est spécialiste du Sahel et du bassin du Lac Tchad. Depuis 2006, il est Chercheur associé à l'université Polytechnique Hauts-de-France (UPHC) et au Groupe interdisciplinaire de recherches en histoire de l'Afrique (GIRHA) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses recherches portent, notamment, sur les mouvements djihadistes et l'extrémisme violent au Sahel et dans le Bassin du Lac, thématique sur laquelle il a consacré de nombreux ouvrages.

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E | Rue de Fatick x Boulevard de l'Est
Résidence Bity Lokho | 6^{ème} étage
BP 15416 Dakar-Fann | Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02 | Fax: +221 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org | www.fes-pscc.org
© Friedrich-Ebert-Stiftung 2023

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyzdesign.com

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans le présent policy paper sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

